

RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE

Nom du tournoi :	Tournoi soirée du Pôle
N° de dossier Poona :	2603091
Instance organisatrice :	Ligue CVL badminton
Lieu de la compétition :	CREPS, 48 avenue du Maréchal Juin, 18000 Bourges

GÉNÉRALITÉS

1) La compétition est de type : **Tournoi individuel**
 Elle se déroule en application des règlements de la FFBaD, et le cas échéant ceux de la ligue CVDL.
 Ainsi que de ce présent règlement complémentaire.

La compétition est ouverte à tous les licenciés FFbAD de la saison en cours.

La zone géographique de la compétition est : **National**

Les catégories autorisées sont :

Minibad :	NON	Poussin :	NON	Benjamin :	NON
Minime :	OUI	Cadet :	OUI	Junior :	OUI
Sénior :	OUI	Vétérans :	OUI		

2) La compétition se déroule du :

12	Janvier	2027
12	Janvier	2027

 au

3) La compétition se déroule :

<i>Vélodrome Bourges</i>	<i>48 avenue du Maréchal Juin, 18000 Bourges</i>	7	terrains
<i>Nom du gymnase 2</i>	<i>Adresse du gymnase 2</i>		terrains

4) Le logiciel utilisé sera : **BadNet**

5) Le (la) juge-arbitre principal(e) est : **BLANCHARD Tanguy**

Ses décisions sont sans appel. Le JA est en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas les règlements.

Le (les) JA adjoint(s) :

<i>Nom/Prénom du JA adjoint 1*</i>	<i>Nom/Prénom du JA adjoint 2*</i>
<i>Nom/Prénom du JA adjoint 3*</i>	<i>Nom/Prénom du JA adjoint 4*</i>

** si présent uniquement sur 1 journée, le préciser entre parenthèses.*

6) Le (la) GÉO principal(e) est : **GROSJEAN Cédric**

SÉRIES ET TABLEAUX

7) La compétition est ouverte aux joueurs à jour de leur licence FFBaD, de

D7

à

N3

8) Les disciplines autorisées sont :

SH, SD, SI, DH, DD, DMx, DI

Précision pour les joueurs :

Tableaux en fonction des inscriptions.

9) Chaque joueur peut participer à maximum :

1

tableau(x)

10) Les tableaux de simple se dérouleront dans la mesure du possible en :

Poules uniques

Les tableaux de double se dérouleront dans la mesure du possible en :

Poules uniques

Les tableaux de mixte se dérouleront dans la mesure du possible en :

Poules uniques

En cas de nécessité, les organisateurs en concertation avec le JA principal se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries dans l'intérêt de la compétition.

11) Les matchs se joueront au meilleur des trois sets conformément à l'article 7 des règles officielles du badminton.

Les matchs se joueront en 2 sets gagnants de 15 points.

INSCRIPTIONS ET LISTE D'ATTENTE

12) L'inscription se fera :

n'importe quelle entité (indiv, clubs, comités)

13) Ouverture des inscriptions :

21

Septembre

2026

à

10h00

Fin des inscriptions :

6

Janvier

2027

à

23h59

Le nombre maximum de joueurs sera de

32

pour l'ensemble de la compétition

En cas de surnombre, la liste d'attente sera établie selon le critère suivant :

CPPH à date de fin d'inscription

15) Les inscriptions sont à réaliser via Badnet :

Non. Inscription à performance@badmintoncvl.fr

16) Le joueur devra être licencié :

à la date limite des inscriptions

17) Les droits d'engagement sont de :

1 tableau :

Gratuit

2 tableaux :

3 tableaux :

Par équipe :

18) Le paiement est à effectuer :

par virement, aux coordonnées suivantes :

Coordonnées présents sur la facture envoyée après la compétition

19) Le CPPH sera pris en compte au :

31

Décembre

2026

La confection des tableaux sera effectuée le :

8

Janvier

2027

L'envoi des convocations sera le :

11

Janvier

2027

FORFAITS

20) Les droits d'inscriptions sont remboursables jusqu'à la date limite d'inscription, en cas de forfait justifié.

Avant la compétition, le joueur forfait doit transmettre à l'organisateur ou au JA un justificatif.

Après la compétition, le joueur forfait doit envoyer, **au plus tard dans les 5 jours suivants la compétition**, un justificatif à la ligue Centre-Val de Loire : 6 bis rue des Urbets, 18000 Bourges.

REPLACEMENTS

21) Les remplacements s'effectueront de la manière suivante :

DURANT LE TOURNOI

22) Tout joueur doit pointer dès son arrivée dans la salle, au plus tard à l'heure de convocation pour chaque jour de la compétition.

23) Tout joueur désirant s'absenter du gymnase devra en aviser le juge arbitre.

24) Le volant de référence sera en vente à la table de marque. Il devra être utilisé en cas de désaccord entre les joueurs.

Pour les joueurs classés NC ou P, le volant de référence plastique sera :

Pour les joueurs classés D ou supérieur, le volant de référence plume sera :

FZ 6000

Les volants seront fournis : à parité par les joueurs.

25) Les matchs pourront être lancés avec une avance maximum de 60 minutes par rapport à l'heure prévue par l'échéancier. Les joueurs qui ne se présentent pas sur le terrain dans les 5 minutes suivant l'appel de leur match pourront être déclarés forfaits par le juge-arbitre.

26) Le mode d'arbitrage du tournoi sera :

intégralement en auto-arbitrage

27) Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum.

28) A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à 3 min de prise de contact avec le terrain.

Le **test des volants est inclus dans ce délai et doit être effectué dès l'arrivée sur le terrain.**

29) Pour tout volant touchant une structure fixe ou un filain :

Toujours faute

30) Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.

31) La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs par écrit.

32) Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent en permanence dans la salle.

33) Les décisions du ou des juges-arbitres sont souveraines et sans appel.

34) Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.